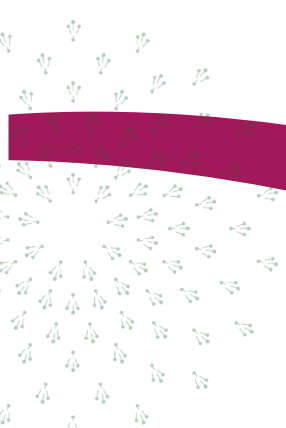




Référentiel de sensibilité des données des oiseaux de la région Provence- Alpes-Côte d'Azur

Décembre 2025



 Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Informations sur le document

Historique du document :

Version	Date	Commentaires
Version 1	Décembre 2025	Version finale n°1 validée par les CSRPN du 22/02/2024, du 21/05/2024, du 03/12/2024 et du 25/09/2025 et par le MNHN le 20/06/2025

Date de réalisation : décembre 2025

Rédaction :

Hélène CHAUVIN - Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur

Yolan RICHARD - Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur

Relecture :

Julie DELAUGE - Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur

Lauren KELLER - Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur

Citation recommandée :

CEN PACA, 2025. Référentiel de sensibilité des données des oiseaux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, version 1. Conservatoire des espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Silene, plateforme d'occurrences taxons du SINP PACA. 37p.

Photographies de couverture (de gauche à droite) :

Pterocles alchata © J.-C. Bartolucci

Neophron percnopterus et *Milvus migrans* © M. Hello

Aquila fasciata © N. Domange

Tables des matières

Préambule.....	3
I. Méthodologie.....	4
II. Oiseaux	7
Calendrier et experts sollicités	7
Résultats de l'analyse.....	8
Espèces nécessitant une attention particulière	11
Espèces sensibles figurant sur la liste socle nationale et n'ayant pas été retenues pour la liste régionale	12
Avis du CSRPN.....	13
Avis du MNHN	15
Nouvel avis du CSRPN	15
Liste des espèces à données sensibles parmi les oiseaux de PACA	16
Bibliographie	19
ANNEXE : Tableau des critères d'évaluation des taxons d'oiseaux en PACA	20

Préambule

Le Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine naturel (SINP) est un programme national, porté par le Ministère chargé de l'environnement et conçu comme une organisation collaborative pour la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données de biodiversité. Le SINP est un des Systèmes d'information métiers du Système d'information sur la biodiversité (SIB), son organisation est décrite dans un le schéma métier du SINP approuvé le 30 août 2022 et disponible sur www.naturefrance.fr.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), Silene est le portail régional d'accès aux données naturalistes. Silene est un outil public et collectif qui informe sur la localisation des espèces de faune et de flore dans l'objectif de favoriser, par le partage de la connaissance, la prise en compte de la biodiversité et la conservation du patrimoine naturel régional. Silene est ainsi la plateforme régionale d'occurrence taxons du SINP en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En tant que plateforme habilité SINP, Silene est donc un dispositif qui doit fournir des réponses opérationnelles aux engagements de l'État (convention d'Aarhus, Directive 2003/4/CE, Plan biodiversité du 4 juillet 2018).

Le nouveau schéma métier du SINP d'août 2022 impose la libre diffusion (open data) des données, hors données sensibles. **Une donnée sensible est une donnée dont la consultation ou la communication porte atteinte à la protection de l'environnement** (article 124-4 du Code de l'environnement). Ces données sensibles doivent rester des exceptions à la règle générale en matière d'information sur l'environnement, à savoir la diffusion de l'information. Dans chaque cas particulier, **l'intérêt public servi par la divulgation est mis en balance avec l'intérêt servi par le refus de divulguer** (article 4.2 de la Directive européenne 2003/4/CE).

Chaque région élabore et met en place ses référentiels de données sensibles afin qu'ils soient pris en compte lors de la mise en conformité avec l'open data.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a coordonné l'élaboration des référentiels de sensibilité des données faunistiques des taxons terrestres pour le territoire de la région PACA. Cette évaluation est organisée par grands groupes taxonomiques.

Ce rapport présente les résultats de l'évaluation des **oiseaux** de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



I. Méthodologie

L'évaluation des données sensibles se base sur le guide technique réalisé par le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) (Ichter *et al.*, 2022). Chaque choix doit être argumenté et validé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN), puis par le MNHN. Un arrêté préfectoral est ensuite publié et les référentiels de données sensibles régionaux peuvent être intégrés sur la plateforme du SINP régional et national.

Un élément est considéré comme potentiellement sensible s'il répond **simultanément aux trois critères** de sélection du guide méthodologique (tableau 1) :

- critère A : risque d'atteinte volontaire
- critère B : sensibilité intrinsèque
- critère C : effet de la diffusion

Le critère A concerne le risque d'atteinte volontaire sur un taxon, plus précisément l'élément est-il soumis à une activité humaine pouvant lui être néfaste ? Les atteintes ont été appréhendées, dans la mesure du possible, à l'échelle des populations.

Le critère B concerne la sensibilité intrinsèque du taxon, à savoir le taxon est-il menacé ou à risque ? Ce critère a été rempli sur les listes rouges PACA lorsque celles-ci existaient ; à défaut, comme c'est le cas pour les Poissons, ce sont les listes rouges France qui ont été utilisées.

Le critère C concerne l'effet de la diffusion, plus précisément l'objectif est de savoir si la diffusion des données risque d'augmenter de manière immédiate et irréversible à court terme le préjudice portant sur le taxon (décrit au critère A). Pour répondre à ce critère, le sous critère C-1 concernant la disponibilité de l'information dans le domaine public a été évalué en fonction de la disponibilité des données de manière massive et facilement trouvables.

Pour les taxons validant ces trois critères, les **conditions de floutage** ont ensuite été déterminés selon les définitions du guide méthodologique, à savoir les règles d'application, le niveau de floutage et la durée de floutage de la donnée (tableaux 2 et 3).



Tableau 1. Synthèse des critères du guide méthodologie nationale

Critère A : Risque d'atteinte volontaire dans la région ou dans un même contexte	Si oui	Si non
A-1) L'espèce est-elle sujette à atteinte directe de type prélèvement ou dérangement (comestible, collection, utilisation médicinale, industrielle, photographie, commerce, chasse, pêche, horticulture, destruction volontaire...)?	Passer à la question suivante	Données non sensibles à la diffusion
A-2) Y a-t-il des cas connus susceptibles d'affecter l'état des populations ? Ou existe-t-il des éléments objectifs d'un risque sur l'état de conservation à l'avenir ?	Espèce potentiellement sensible (voir critères B et C)	Cas à débattre
Critère B : Sensibilité intrinsèque de l'espèce	Si oui	Si non
B-1a) Si l'espèce figure sur une liste rouge régionale ou nationale (voire européenne ou mondiale le cas échéant) selon la méthodologie UICN : est-elle considérée vulnérable (VU), en danger (EN) ou en danger critique d'extinction (CR) ? (sauf cas particulier de déclin d'une population encore répandue = non sensible)	Espèce potentiellement sensible (voir critères A et C)	Passer à la question suivante
B-1b) S'il n'y a pas de liste rouge régionale ou nationale pour le groupe concerné, ou que l'espèce a été évaluée quasi menacée (NT) ou en données insuffisantes DD par la liste rouge : <ul style="list-style-type: none"> l'espèce est considérée comme très rare (faible effectif ou surtout très peu de stations) au niveau régional (p. ex. issue des listes d'espèces déterminantes ZNIEFF) l'espèce est fragile en raison d'une dynamique démographique faible 	Espèce potentiellement sensible (voir critères A et C)	Passer à la question suivante
B-2) L'espèce n'est pas particulièrement menacée mais son milieu ou la communauté d'espèces dont elle est caractéristique est très sensible en cas de fréquentation ou dérangement.	Cas à débattre	Données non sensibles à la diffusion
Critère C : Effet de la diffusion de l'information (La disponibilité de l'information augmente elle le risque ?)	Si oui	Si non
C-1) Les informations sont-elles déjà dans le domaine public, ou déjà connues des personnes ou groupes de personnes susceptibles de porter atteinte aux populations ?	Données non sensibles à la diffusion	Passer à la question suivante
C-2) L'espèce est-elle facilement trouvable (ou accessible) sur le terrain, pour un observateur connaissant la biologie de l'espèce ?	Potentiellement sensible (voir critères A, B et les éléments de contexte)	Cas à débattre

Tableau 2. Synthèse des conditions d'application du floutage des données sensibles

Condition	Description/exemple
Statut biologique	Reproduction, hibernation, swarming, sédentaire
Comportement	Hibernage, dortoir, swarming, nourrissage jeunes, sédentaire, territorial...
Stade de vie	Stade de développement (adulte, juvénile, larve...)
Période (année)	Sensibilité applicable sur les données observées il y a moins de N années
Période (mois)	Sensibilité applicable sur les données observées entre les mois X et Y (p. ex. pour ne flouter les occurrences d'espèces qu'en période de reproduction)
Dénombrement	Individu, ponte, colonie
Indices de présence	Galerie, terrier, tanière, gîte





Tableau 3. Synthèse des niveaux de floutage possibles pour les données sensibles

Surface (km ²)	Surface (ha)	Correspondance maillage
1 km ²	100 hectares	Maille 1 km
4 km ²	400 hectares	Maille 2 km
25 km ²	2 500 hectares	Maille 5 km
100 km ²	10 000 hectares	Maille 10 km
400 km ²	40 000 hectares	Maille 20 km
2 500 km ²	250 000 hectares	Maille 50 km
5 000 km ²	500 000 hectares	Maille 70 km
Aucune diffusion	NA	NA

Pour les groupes taxonomiques à très forte richesse spécifique et aux connaissances plus ou moins lacunaires (comme celui des invertébrés), **le tableau de critères du guide méthodologique a été rempli uniquement pour les espèces sur lesquelles un éventuel sujet de vulnérabilité était présent.**

Il a été inclus à la réflexion de chaque groupe taxonomique les **espèces absentes ou non-revues** sur le territoire et qui pourraient être (re)trouvées dans la région PACA.

Lorsque cela a été possible, une présentation de la démarche a été réalisée au sein des **COPIL et/ou COTECH des espèces bénéficiant d'un PNA ou PRA** afin d'assurer une cohérence entre ces politiques publiques. Les animateurs de ces plans ont été invités systématiquement aux ateliers d'experts afin de porter l'avis des PNA/PRA concernés. Lorsque leur présence n'a pas été possible, leur avis a été demandé par écrit et porté à la connaissance des experts et du CSRPN.

Un rapprochement avec les **SINP régionaux des territoires limitrophes** a été réalisé afin d'avoir une cohérence de floutage.

II. Oiseaux

Les oiseaux forment un groupe bien connu, bien étudié et plusieurs espèces bénéficient (ou ont bénéficié) d'un plan national d'actions ou d'une déclinaison régionale d'un plan national d'actions (Aigle de Bonelli *Aquila fasciata*, Alouette calandre *Melanocorypha calandra*, Butor étoilé *Botaurus stellaris*, Faucon Crécerellette *Falco naumanni*, Ganga cata *Pterocles alchata*, Gypaète barbu *Gypaetus barbatus*, Milan royal *Milvus milvus*, Outarde canepetière *Tetrax tetrax*, Pies-grièches, Râle des genêts *Crex crex*, Vautour moine *Aegypius monachus*, Vautour fauve *Gyps fulvus*, Vautour percnoptère *Neophron percnopterus*). La connaissance actuelle a permis de réaliser une évaluation sur l'ensemble du cortège des oiseaux (reproducteurs, hivernants, de passage) de la région PACA (**405 taxons**).

CALENDRIER ET EXPERTS SOLLICITES

La démarche et l'état d'avancement de la réflexion sur la définition des taxons concernés par des données sensibles ont été présentés au sein des COPILs des plans nationaux ou régionaux d'actions suivants :

- 🌱 **inter-PNA nécrophages le 31 janvier 2023** (concernant le Gypaète barbu, le Vautour fauve, le Vautour moine et le Vautour percnoptère) ;
- 🌱 **PRA Ganga cata et Alouette calandre le 15 mars 2023** ;
- 🌱 **PRA Outarde canepetière le 17 mars 2023**.

Au vu du nombre de taxons concernés par ce groupe taxonomique, plusieurs ateliers d'experts régionaux ont eu lieu pour l'évaluation des oiseaux présents sur le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Tous les ateliers ont été animés par Hélène Chauvin (CEN PACA).

Un premier atelier d'experts régionaux s'est tenu le **28 juin 2023**. Un second atelier, dédié aux rapaces, s'est tenu le **5 juillet 2023**. Un autre atelier s'est tenu lors du « groupe connaissance » du CSRPN le **1^{er} février 2024**. Enfin, un dernier atelier, dédié aux laro-limicoles, hérons et flamants, s'est tenu le **21 mars 2024**.

Experts présents le 28/06/2023 (atelier d'experts)	Experts sollicités non présents mais ayant transmis leur avis
Jean-Christophe BARTOLUCCI (CEN PACA, animateur du PRA Ganga cata et Alouette Calandre et du PRA Outarde canepetière)	Ariane BERNARD-LAURENT (OFB)
Mathieu CLAIR (OFB)	Franck DHERMAIN (expert indépendant)
Amine FLITTI (LPO PACA)	Aurélié TORRES (LPO PACA, animatrice du PRA Râle des genêts)
Alexis FROSTIN (CEN PACA)	
Yves KAYSER (Tour du Valat)	
Grégoire MASSEZ (Amis des Marais du Vigueirat, animateur du PRA Butor étoilé)	
Olivier SOLDI (OFB)	
Benjamin VOLLOT (BV Nat' Expertise naturaliste)	



Experts présents le 05/07/2023 (atelier d'experts)	Experts sollicités non présents mais ayant transmis leur avis
Cédric ARNAUD (Groupe pour la Préservation de la Faune Sud-Alpine)	Didier FREYCHET (Groupe pour la Préservation de la Faune Sud-Alpine)
Marie CANUT (Parc national du Mercantour)	Richard FREZE (expert naturaliste)
Cécile PONCHON (CEN PACA, animatrice du PRA Aigle de Bonelli et du PRA Vautour percnoptère)	Sylvain HENRIQUET (LPO PACA, animateur du PRA Vautour fauve et du PRA Vautour moine)
Olivier SOLDI (OFB)	Marie HEURET (CEN Haute-Savoie, animatrice du PRA Gypaète barbu)
	Philippe PILARD (LPO PACA, animateur du PRA Faucon crécerellette)
	Aurélié TORRES (LPO PACA, animatrice du PRA Milan royal)
	Benjamin VOLLOT (BV Nat' Expertise naturaliste)

Experts présents le 01/02/2024 - (GT connaissance du CSRPN)	
Gilles CHEYLAN	Patrick GRILLAS
Pierre FRAPA	Arne SAATKAMP
Dominique GUICHETEAU	Jean-Claude TEMPLIER

Experts présents le 21/03/2024 (atelier d'experts)	Experts sollicités non présents mais ayant transmis leur avis
Luc BELENGUIER (SNPN)	Jérémié PETIT (SMCG)
Christophe GERMAIN (Tour du Valat)	
Patrick GRILLAS (expert naturaliste)	
Yves KAYSER (Tour du Valat)	
Grégoire MASSEZ (Amis des Marais du Vigueirat)	

RESULTATS DE L'ANALYSE

Concernant le **Milan royal**, une cohérence a été apportée entre le SINP, le PNA et la région Occitanie pour les territoires transfrontaliers (avec le COGard pour la Camargue) ; l'espèce étant considérée comme ayant des données sensibles sur ce territoire au niveau des dortoirs. En plus des dérangements sur les zones de reproduction, les dortoirs hivernaux sont également soumis aux dérangements par des photographes pouvant entraîner la désertion (ou une sous-fréquentation) des dortoirs. L'espèce remplit les trois critères.

Concernant le **Gypaète barbu** et l'**Aigle de Bonelli**, qui remplissent les trois critères de la méthodologie, une cohérence sur le niveau de floutage a été apportée entre le SINP, le PNA et les régions Occitanie et Auvergne-Rhône Alpes. Ainsi, l'ensemble des données de ces taxons est considéré comme sensible sur le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

A noter que pour l'**Aigle de Bonelli**, les experts proposent d'assurer une cohérence avec le PNA qui ne diffuse aucune donnée précise à l'heure actuelle (hormis sur convention réglementée). Cette non-diffusion des données précises est jugée indispensable à la bonne conservation de l'espèce au regard de sa très grande vulnérabilité aux dérangements (qui sont nombreux). **Il est proposé de réaliser un renvoi vers la DREAL et/ou l'animatrice PNA auprès des personnes nécessitant les données précises d'aires de cette espèce (conventionnement de mise à disposition réglementée).** Cette proposition est proposée pour les trois autres rapaces concernés par des PNA en PACA et qui remplissent l'ensemble des critères de la méthodologie, à savoir le **Gypaète barbu**, le **Vautour moine** et le **Vautour percnoptère**.





Concernant le **Vautour moine**, l'espèce remplit les **critères A et B**. Concernant le **critère C**, le groupe d'experts a jugé l'espèce difficilement détectable, mais ils ont jugé que la libération des données précises risquerait d'amplifier le risque d'atteinte. L'animateur du PRA considère quant à lui qu'il y a un enjeu à libérer les données de cette espèce. Le CSRPN, lors de son avis, estime que l'espèce est facilement identifiable avec des coordonnées précises et préconise donc qu'elle soit considérée comme une espèce ayant des données sensibles. Cette espèce est donc retenue sur ce principe puisqu'elle valide ainsi le **critère C**.

L'**Aigle botté** *Hieraetus pennatus* et le **Balbuzard pêcheur** *Pandion haliaetus* ne nichant pas en PACA, il est jugé par les experts que ces espèces ne subissent pas d'atteinte directe remettant en cause leur conservation dans la région, le **critère A** n'est donc pas rempli pour ces deux espèces.

Une discussion a été portée sur le **Vautour de Rüppel** *Gyps rueppellii*. En effet, cette espèce africaine peut susciter un attrait naturaliste (cocheurs). Le problème réside dans le fait que cette espèce suit les individus de **Vautour fauve** et se retrouve donc sur les mêmes charniers et sites de reproduction que cette espèce, qui peut donc amplifier les dérangements sur le Vautour fauve. Néanmoins, les experts ont estimé que les données de Vautour de Rüppel ne nécessitaient pas de floutage.

Le **Faucon crécerellette** et le **Faucon pèlerin** *Falco peregrinus* remplissent les trois critères de la méthodologie (dérangement, photographes, dénichage, désairage, empoisonnement pour le **critère A**). Le **Faucon crécerellette** peut être sensible au dérangement d'autant que c'est une espèce coloniale, qui nidifie en colonie parfois importante (jusqu'à 50 couples). En PACA, les colonies sont installées dans des tas de pierres et sur des bergeries. Certains photographes installent parfois leur affût à proximité immédiate des colonies. Les zones dortoirs fréquentées par l'espèce, de mars à septembre sont également des secteurs sensibles. Un floutage 5x5km est préconisé plutôt qu'un floutage à la maille 2x2km qui pourrait s'avérer insuffisant pour cette espèce qui nidifie en milieu très ouvert, en plaine de Crau, où les colonies et dortoirs peuvent être facilement localisés.

Concernant l'**Alouette calandre** et le **Ganga cata**, la présence de ces espèces en Crau est bien connue par le monde naturaliste. Néanmoins, la question se pose sur la diffusion des localisations précises de nids. En effet, la divulgation de la localisation de nids pourrait leur être préjudiciable ; des naturalistes peu scrupuleux pourraient être tentés de se rendre sur place pour observer les nids et/ou les poussins, pouvant engendrer des échecs de reproduction. Par ailleurs, les données d'Alouette calandre en dehors de la Crau mériteraient aussi d'être considérées comme sensibles pour ne pas perturber la dispersion potentielle de l'espèce et la colonisation, ou la recolonisation, de nouveaux secteurs. Pour ces raisons, ces deux espèces sont retenues comme ayant des données sensibles.

L'**Alouette calandrelle** *Calandrella brachydactyla* étant très difficile à trouver et la population étant très faible et très disparate géographiquement, il est jugé que la diffusion des données précises n'augmentera pas le dérangement sur cette espèce. Cette espèce n'est donc pas retenue comme ayant des données sensibles.

L'**Outarde canepetière** remplit les trois critères de la méthodologie (dérangement, photographes pour le **critère A**). Les experts s'accordent sur la sensibilité des données de nids uniquement.

Concernant les trois espèces de tétraonidés présentes en région PACA, les experts estiment qu'il faut assurer une cohérence de floutage pour deux d'entre elles, le **Lagopède alpin** *Lagopus muta* et le **Tétras lyre** *Lyrurus tetrix*, avec la région Auvergne-Rhône-Alpes (territoire sur lequel ces deux espèces sont considérées comme sensibles) vis-à-vis des massifs transrégionaux. Elles sont donc retenues comme ayant des données sensibles côté PACA. La **Gélinotte des bois** *Bonasa bonasia* quant à elle remplit les trois critères de la méthodologie.

Bien que le **Butor étoilé** remplisse les trois critères de la méthodologie (chasse pour le **critère A**), les experts jugent que l'intérêt de divulguer les données précises de cette espèce est plus important pour



sa prise en compte (notamment pour limiter la destruction involontaire de ses milieux (roselières)) que la non-divulgateur. Aussi, cette espèce n'est pas retenue comme ayant des données sensibles.

Le **Grand Cormoran** *Phalacrocorax carbo* remplit les trois critères de la méthodologie (braconnage pour le **critère A**), seules les données en Camargue sont déjà disponibles au plus grand nombre (**critère C**). Les experts s'accordent sur le fait que seules les données de reproduction de cette espèce sont sensibles.

Le **Rôle des genêts** remplit les trois critères et un consensus est trouvé sur la sensibilité des données de reproduction uniquement.

Concernant le **Flamant rose** *Phoenicopterus roseus*, toutes les données sont déjà disponibles, bien utilisées et communiquées pour le tourisme local (Salins de Giraud par exemple). Si l'espèce venait à renicher alors les nouvelles données de cette espèce seraient à considérer comme sensibles pour ces nouvelles colonies de reproduction (dans l'éventualité qu'ils reviennent sur un autre site que le site historique bien connu).

Il est décidé d'assurer une cohérence avec le **Flamant nain** *Phoeniconaias minor* car, bien que de passage dans la région, il niche sur les mêmes sites que le Flamant rose. Cette espèce est donc considérée comme sensible pour cette raison, au niveau des nouvelles colonies de reproduction éventuelles.

La question est également posée sur les huit espèces concernées par le programme Larimed. Les experts ont demandé de veiller à une cohérence de sensibilité entre ce programme et les SINP PACA et Occitanie en termes de diffusion des données. Les espèces concernées par ce programme sont l'**Avocette élégante** *Recurvirostra avosetta*, le **Goéland railleur** *Chroicocephalus genei*, la **Mouette mélanocéphale** *Ichthyaetus melanocephalus*, la **Mouette rieuse** *Chroicocephalus ridibundus*, la **Sterne caugek** *Thalasseus sandvicensis*, la **Sterne hancel** *Gelochelidon nilotica*, la **Sterne naine** *Sterna albifrons* et la **Sterne pierregarin** *Sterna hirundo*. Ce sujet a été soumis au CSRPN (cf. § « avis du CSRPN »).

Les quatre espèces pélagiques coloniales présentes en région ont suscité des discussions sur leur potentielle sensibilité, puisqu'elles remplissent les **critères A et B**, mais il n'y a pas consensus sur le **critère C**. Il s'agit du **Cormoran huppé méditerranéen** *Phalacrocorax aristotelis desmarestii*, du **Puffin de Scopoli** *Calonectris diomedea*, du **Puffin Yelkouan** *Puffinus yelkouan* et de l'**Océanite tempête** *Hydrobates pelagicus*. En effet, le Parc national des Calanques s'inquiète sur la libération des données précises des colonies de ces espèces qui pourraient être soumises à dérangement. Cette question a été soumise au CSRPN (cf. § « avis du CSRPN »).

Sept autres espèces remplissent les trois critères de la méthodologie. Néanmoins, l'ensemble des experts estiment qu'il n'y a aucun enjeu à flouter les données de ces espèces car cela n'influencera pas l'activité de chasse (principale atteinte identifiée pour ces espèces). **Ces sept espèces ne sont donc pas considérées comme sensibles**. Il s'agit du **Pigeon colombin** *Columba oenas*, de la **Tourterelle des bois** *Streptopelia turtur*, de la **Macreuse brune** *Melanitta fusca*, de la **Macreuse noire** *Melanitta nigra*, de la **Marouette ponctuée** *Porzana porzana*, du **Rôle d'eau** *Rallus aquaticus* et du **Vanneau huppé** *Vanellus vanellus*.

Aucune des quatre espèces de pie-grièches qui valident le **critère B** via leur statut liste rouge n'est jugée sensible au titre de la diffusion de leurs données de localisation. En effet, la **Pie-grièche à poitrine rose** *Lanius minor* n'est plus nicheuse en France ; la **Pie-grièche écorcheur** *Lanius collurio* et la **Pie-grièche à tête rousse** *Lanius senator* sont en limite d'aire et les populations ne sont pas établies et la **Pie-grièche méridionale** *Lanius meridionalis* n'est présente qu'en Crau. Les experts estiment qu'il y a plus intérêt à divulguer les localisations précises au plus grand nombre notamment pour leur bonne prise en compte lors des travaux liés aux pistes DFCI de la région (concerne la Pie-

grièche méridionale et à tête rousse). Pour les autres pies-grièches les atteintes ne sont pas directes car c'est principalement la perte d'habitat qui est identifiée. Elles ne remplissent donc pas le **critère A**.

Il est donc proposé les floutages suivants pour les espèces ressortant comme sensibles :


- 🍷 l'ensemble des données **d'Aigle royal** à la **maille 2x2km** ;
- 🍷 l'ensemble des données de **Chouette chevêchette** à la **maille 1x1km** ;
- 🍷 l'ensemble des données de la **Chouette de Tengmalm** à la **maille 1x1km** ;
- 🍷 les données de **reproduction** et de **dortoirs** (mars à septembre) du **Faucon crécerellette** à la **maille 5x5km** ;
- 🍷 les données de **reproduction** (février à août) du **Faucon pèlerin** à la **maille 2x2km** ;
- 🍷 l'ensemble des données de **Milan royal** à la **maille 5x5km** ;
- 🍷 l'ensemble des données du **Vautour fauve** à la **maille 5x5km** ;
- 🍷 l'ensemble des données de **l'Aigle de Bonelli**, de **Gypaète barbu** et de **Vautour moine** à la **maille 10x10km** ;
- 🍷 les données entre mars et mi-septembre de **Vautour percnoptère** à la **maille 10x10km** ;
- 🍷 les données de **reproduction** (février à juillet) de **l'Alouette calandre**, uniquement pour les communes **en dehors de la Crau** (donc hors Arles, Fos-sur-Mer, Istres, Saint-Martin-de-Crau) à la **maille 5x5km** ainsi que toutes les **données de nids** de l'espèce quelle que soit la commune à la **maille 5x5km** ;
- 🍷 les données de **Ganga cata en dehors de la Crau** (donc hors Arles, Fos-sur-Mer, Istres, Saint-Martin-de-Crau) à la **maille 5x5km** ainsi que toutes les **données de nids** de l'espèce quelle que soit la commune à la **maille 5x5km** ;
- 🍷 les données de **nids d'Outarde canepetière** à la **maille 5x5km** ;
- 🍷 les données **d'hiver et de reproduction** (de décembre à août) de **Lagopède alpin**, uniquement pour les départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes, à la **maille 5x5km** ;
- 🍷 l'ensemble des données de **Gélinotte des bois** à la **maille 5x5km** ;
- 🍷 les données de **reproduction** (février à juillet) de **Grand Cormoran** à la **maille 5x5km** ;
- 🍷 les données de **reproduction du Rôle des genêts** à la **maille 5x5km** ;
- 🍷 les données de **nouvelles colonies de reproduction** de **Flamant rose** et **Flamant nain** à la **maille 10x10km** ;
- 🍷 les données **d'hiver et de reproduction** (de décembre à août) de **Tétras lyre**, uniquement pour les départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes, à la **maille 5x5km**.

ESPECES NECESSITANT UNE ATTENTION PARTICULIERE

Une attention particulière est à porter sur plusieurs espèces qui ne remplissent pas l'entièreté des critères de la méthodologie nationale :

- 🍷 **l'Effraie des clochers** *Tyto alba*. La question est posée par certains experts de savoir si la diffusion des données modifierait la situation actuelle, compte tenu du fait que la plupart des nichoirs sont en propriétés privées. Il est en effet jugé par certains experts qu'au vu de la grande fragilité de la population de PACA, du fait de ses faibles effectifs, le moindre dérangement pourrait remettre en cause la reproduction de certains couples, y compris ceux au sein de nichoirs, et donc porter atteinte à la population régionale. Le CSRPN se prononce sur cette espèce en faveur d'une non-sensibilité considérant que la majorité des sites sont dans des bâtiments privés donc la libération des données ne devraient pas influencer sur l'accès à ces bâtiments ;



- 
- 🌿 le **Circaète Jean-le-Blanc** *Circaetus gallicus*. En effet, cette espèce est soumise à certains dérangements, notamment de la part de photographes, dérangements qui peuvent remettre en cause la reproduction de plusieurs couples, mais pas la conservation des populations (il existe environ 1 000 couples en PACA). Malgré le ressenti de terrain de certains experts qui voient cette espèce décliner, elle ne remplit donc pas les critères de la méthodologie nationale. **Si son statut liste rouge venait à évoluer, il s'agira de ré-évaluer cette espèce au titre de la diffusion SINP ;**
 - 🌿 le **Busard cendré** *Circus pygargus*. En effet, aucun nid en milieu cultivé n'est actuellement connu en région, par manque de connaissance. Les experts estiment que si un jour des données précises de nids dans ces milieux agricoles venaient à être diffusées, cela n'amplifierait pas le risque d'atteinte sur cette espèce du fait de la rotation des parcelles cultivées (et donc de la présence éventuelle de nids). Les nids de cette espèce dans les milieux de landes sont, quant à eux, difficiles d'accès ;
 - 🌿 l'**Elanion blanc** *Elanus caeruleus*. Si un jour **l'espèce venait à nicher à nouveau en région, il s'agira de ré-évaluer son statut au titre de la diffusion des données SINP ;**
 - 🌿 le **Gravelot à collier interrompu** *Charadrius alexandrinus* niche dans les espaces publics (parking) ; il est donc soumis à des dérangements non volontaires et ne remplit pas le **critère A**. Une attention particulière sera néanmoins à porter à l'espèce dans les années à venir à la faveur de la dynamique démographique ;
 - 🌿 les **hérons arboricoles camarguais**, les colonies actuelles situées en Camargue sont présentes dans des espaces protégées et/ou privés et difficiles d'accès. Ces colonies ne sont donc que peu soumises à des dérangements et sont donc moins sensibles qu'en région Occitanie. Néanmoins, une attention particulière sera à porter à ces espèces dans les années à venir si des populations venaient à s'installer en dehors des Bouches-du-Rhône. Les espèces concernées sont l'**Aigrette garzette** *Egretta garzetta*, le **Bihoreau gris** *Nycticorax nycticorax*, le **Héron cendré** *Ardea cinerea*, le **Héron crabier** *Ardeola ralloides*, le **Héron garde-bœufs** *Bubulcus ibis*, le **Héron pourpré** *Ardea purpurea* et l'**Ibis falcinelle** *Plegadis falcinellus*. Le CSRPN a d'ailleurs jugé que les colonies de ces espèces en dehors de la Camargue sont sensibles (cf. § « avis du CSRPN ») ;
 - 🌿 la **Cigogne noire** *Ciconia nigra*. En effet, par son statut en région PACA (non nicheuse), celle-ci n'a pas été évaluée par les experts. Cette espèce pourra être évaluée si un jour elle venait à nicher dans la région.

ESPECES SENSIBLES FIGURANT SUR LA LISTE SOCLE NATIONALE ET N'AYANT PAS ETE RETENUES POUR LA LISTE REGIONALE

La liste socle nationale de sensibilité (version 2.0) comprend neuf espèces sensibles d'oiseaux dont six n'ont pas été retenues dans la liste régionale : l'**Aigle pomarin** *Clanga pomarina*, la **Cigogne noire** *Ciconia nigra*, le **Grand Tétrás** *Tetrao urogallus*, la **Grue cendrée** *Grus grus*, le **Pic tridactyle** *Picoides tridactylus* et le **Pygargue à queue blanche** *Haliaeetus albicilla*.

L'Aigle pomarin, la Cigogne noire, la Grue cendrée et le Pygargue à queue blanche ne sont pas sujets à des atteintes directes anthropiques en région PACA. Le Grand Tétrás et le Pic tridactyle, quant à eux, ne sont pas présents en PACA. Ces espèces n'ont donc pas été retenues dans la liste de sensibilité régionale.

La liste socle nationale de sensibilité (version 3.0, parue en 2024) ne comprend plus que sept espèces dont trois n'ont pas été retenues dans le référentiel régional : la Cigogne noire, le Grand Tétrás et le Pygargue à queue blanche.

AVIS DU CSRPN

CSRPN du 22/02/2024

Les experts du CSRPN réunis le 22/02/2024 ont validé la sensibilité des 11 espèces de rapaces proposées mais en revoyant les conditions de floutage :

- **maille 1x1km** pour l'ensemble des données de **Chouette chevêchette** et de **Chouette de Tengmalm** ;
- **maille 2x2km** pour l'ensemble des données pour l'**Aigle royal** et le **Faucon pèlerin** ;
- **maille 5x5km** uniquement pour les sites de reproduction (quels que soient la période ou le type de données) pour le **Faucon crécerellette**, le **Milan royal** et le **Vautour fauve** ;
- l'ensemble des données incluses dans les domaines vitaux de l'**Aigle de Bonelli**, du **Gypaète barbu** et du **Vautour moine** à la **maille 10x10km** (quels que soient la période ou le type de données) ;
- l'ensemble des données incluses dans le domaine vital du **Vautour percnoptère** à la **maille 10x10km** (quel que soit le type de données), uniquement pour la période allant de **mars à mi-septembre**.

Afin d'assurer une cohérence de diffusion des données avec les PNA Aigle de Bonelli, Gypaète barbu, Vautour moine et Vautour percnoptère, **le CSRPN valide également le principe de ne pas diffuser de données précises de ces quatre espèces dans le SINP. Un renvoi vers les Zones de références et vers la DREAL PACA et les animateurs·rices PNA sera réalisé pour toute demande d'utilisateur en ce sens sur Silene.**

Les experts du CSRPN ont également validé la sensibilité de sept autres espèces (**Alouette calandre**, **Ganga cata**, **Gélinotte des bois**, **Lagopède alpin**, **Outarde canepetière**, **Rôle des genêts** et **Tétras lyre**) avec les floutages proposés lors des ateliers.

Concernant les quatre espèces pélagiques, le CSRPN estime que ces colonies sont dans des espaces protégés et difficiles voire interdits d'accès. Concernant les éventuelles nouvelles colonies et les risques de dérangement liés à l'activité de grimpe, le CSRPN estime que la libération des données précises via le SINP n'influencera pas cette activité et qu'il faut au contraire les faire connaître pour que les voies d'escalade puissent être les mieux adaptées à la conservation de ces espèces. **Ces quatre espèces ne sont donc pas retenues comme sensibles.**

CSRPN du 21/05/2024

Les experts du CSRPN réunis le 21/05/2024 ont validé la sensibilité du **Grand Cormoran** et du **Flamant rose**. Ils ont également validé la cohérence de floutage pour le **Flamant nain** et ont proposé une cohérence de floutage pour la **Spatule blanche** qui niche en colonie mixte avec le Grand Cormoran.

Le CSRPN a également validé la sensibilité des **hérons arboricoles** en dehors de la Camargue, qui sont soumis à des dérangements et destructions que ne connaissent pas (ou peu) les populations camarguaise (de par le statut foncier des parcelles camarguaises et la difficulté d'accès). **L'Ibis falcinelle** a été ajouté car il niche avec certains hérons arboricoles. Un floutage à la maille 10x10km est proposé car une maille 5x5km est jugée trop petite compte tenu du fait que les colonies sont en ripisylves et donc facilement retrouvables le long de cours d'eau à cette échelle.

Le CSRPN a également validé la sensibilité des **huit espèces du programme Larimed** et propose d'assurer une cohérence de floutage avec celui proposé en région Occitanie.



Les floutages suivants ont donc été validés par le CSRPN :

- floutage à la **maille 10x10km** des données de **reproduction** (en dehors des communes d'Arles, de Port-Saint-Louis-du-Rhône et des Saintes-Maries-de-la-Mer) des hérons arboricoles : **Aigrette garzette, Bihoreau gris, Héron cendré, Héron crabier, Héron garde-bœufs, Héron pourpré** et **Ibis falcinelle** ;
- floutage à la **maille 5x5km** des données de **reproduction** (février à juillet) de la **Spatule blanche** et du **Grand Cormoran** ;
- floutage à la **maille 20x20km** des données de **colonies** de **Flamant rose** et de **Flamant nain**, uniquement pour les colonies en dehors du site historique du Fangassier ;
- floutage à la **maille 10x10km** des données de reproduction (mi-mars à fin-août) des huit espèces du programme Larimed : **Avocette élégante, Goéland railleur, Mouette mélanocéphale, Mouette rieuse, Sterne caugek, Sterne hancel, Sterne naine** et **Sterne pierregarin**.

● CSRPN du 03/12/2024

Suite à l'avis du CSRPN du 22/02/2024, les experts concernés par les quatre espèces pélagiques coloniales présentes en région (**Cormoran huppé méditerranéen, Puffin de Scopoli, Puffin Yelkouan** et **Océanite tempête**) ont souhaité adresser une demande de ré-évaluation de l'avis avec des éléments supplémentaires ainsi qu'une proposition concrète de floutage des données. Ils ont ainsi proposé le floutage suivant :

- des données de colonies de **Puffin de Scopoli**, de **Puffin Yelkouan** et de **Océanite tempête** à la **maille 2x2km** ;
- une non-sensibilité des données du **Cormoran huppé méditerranéen**, celui-ci ne remplissant pas le **critère C** de l'évaluation des données sensibles, des arrêtés préfectoraux interdisant la pratique de l'escalade sur les falaises où niche l'espèce étant publiés annuellement.

Les experts du CSRPN réunis le **03/12/2024** ont révisé leur avis en tenant compte de la nouvelle proposition des experts. Ils ont validé la sensibilité du **Puffin de Scopoli**, du **Puffin Yelkouan** et de **Océanite tempête**. Par cohérence entre ces espèces ainsi que pour prévenir le dérangement et/ou la destruction de nids en cas de colonisation de nouveaux espaces hors zones protégées, ils se sont également exprimés en faveur de la sensibilité du **Cormoran huppé méditerranéen**. Le floutage appliqué à ces quatre espèces concerne l'ensemble des données de nidification (ou colonie) des espèces, à la maille 5x5km.

AVIS DU MNHN

Les experts du MNHN ont pu évaluer la méthodologie mise en place pour évaluer chaque taxon et établir la liste de sensibilité régionale. Ils ont rendu leur avis le **20/06/2025** et notent un respect du cadre national dans la démarche d'élaboration de cette liste.

Les experts du MNHN ont émis un **avis scientifique et technique favorable** à la méthodologie mise en place, mais on émet une réserve quant à la sensibilité de plusieurs aux conditions de floutage proposées par les experts et le CSRPN :

- ❶ pour le **Flamant nain** et le **Flamant rose**, ils recommandent leur **retrait** de la liste **des espèces à données sensibles** ou une **atténuation du floutage** proposé, considérant qu'un floutage supérieur à la maille 10x10 n'est pas justifié et n'est pas en cohérence avec la Directive Oiseaux. De plus, ils indiquent qu'en pratique, la maille 20x20km ne permet pas de limiter la localisation des colonies de flamants (pas plus que la maille 10x10km ne le permet). De plus, ces espèces nichant essentiellement soit sur des sites bien connus, soit peu accessibles, le dérangement des colonies de flamants ne dépendrait pas de la précision de l'information diffusée ;
- ❷ pour le **Faucon crécerellette**, ils recommandent son **retrait** de la liste des **espèces à données sensibles**, l'espèce ne remplissant pas le critère C. L'effet de la diffusion des données sur le dérangement de l'espèce ne semble pas justifié, celle-ci nichant sur des toits ou en nichoirs et tolérant bien la présence de l'homme et le dérangement ;
- ❸ pour le **Goéland rilleur**, la **Mouette mélanocéphale**, la **Mouette rieuse**, l'**Avocette élégante**, la **Sterne caugek**, la **Sterne naine**, la **Sterne hansel** et la **Sterne pierregarin**, ils recommandent leur **retrait** de la liste des **espèces à données sensibles**, puisqu'elles ne remplissent pas le critère C en région PACA. Ces espèces formant des colonies sur des habitats en eau, inaccessibles, pour la plupart gérés, le risque de dérangement lié à la diffusion de la donnée apparaît faible. Par ailleurs, il semble facile d'identifier les habitats occupés par ces espèces et les sites de reproduction, le floutage pourrait donc être superflu.

NOUVEL AVIS DU CSRPN

En réponse à l'avis du MNHN et afin d'étudier leurs recommandations, le collectif d'experts s'est de nouveau réuni le **03/09/2025** au sein d'un groupe de travail Connaissance du CSRPN. Ils ont discuté de chacun des cas soulevés par le MNHN et ont préconisé :

- ❶ de maintenir le **Flamant nain** et le **Flamant rose** dans la liste **des espèces à données sensibles**, en atténuant le floutage pour ces espèces pour revenir au floutage initialement proposé, celui de la **maille 10x10km** ;
- ❷ de maintenir le **Faucon crécerellette**, dans la liste **des espèces à données sensibles**, considérant que cette espèce présente des habitudes particulières en région PACA, avec des colonies pouvant regrouper jusqu'à 50 couples, le plus souvent installés dans des tas de pierre ou dans des bergeries. Bien que ces colonies soient majoritairement dans des espaces protégés, l'espèce est particulièrement sensible aux dérangements par les photographes ;
- ❸ de maintenir le **Goéland rilleur**, la **Mouette mélanocéphale**, la **Mouette rieuse**, l'**Avocette élégante**, la **Sterne caugek**, la **Sterne naine**, la **Sterne hansel** et la **Sterne pierregarin** dans la liste **des espèces à données sensibles**, tout en étant en accord avec les remarques du MNHN. Ces espèces restent dans cette liste afin d'assurer une cohérence de floutage avec celui proposé en région Occitanie et dans le cadre du **programme Larimed** autour de ces huit espèces. Le but est d'avoir une approche harmonisée sur la façade méditerranéenne.

Suite à cela, les experts du CSRPN réunis le **25/09/2025** se sont exprimés en accord avec les conclusions du groupe Connaissance quant à ces espèces et les floutages proposés.





Liste des espèces à données sensibles parmi les oiseaux de PACA

Groupe	Nom latin	Nom vernaculaire	Élément de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage
Oiseaux	<i>Aquila fasciata</i>	Aigle de Bonelli	Toute donnée incluse dans le domaine vital (quels que soit la période ou le type de donnée)	10x10 km	permanente
Oiseaux	<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	Toute donnée	2x2 km	permanente
Oiseaux	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	Toute donnée de reproduction hors Camargue	10x10 km	permanente
Oiseaux	<i>Melanocorypha calandra</i>	Alouette calandre	Tous les nids (quelle que soit la commune) + toute donnée du 01/02 au 31/07 pour les communes hors Crau	5x5 km	permanente
Oiseaux	<i>Recurvirostra avosetta</i>	Avocette élégante	Toute donnée de reproduction (du 15/03 au 31/08)	10x10 km	permanente
Oiseaux	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	Toute donnée de reproduction (du 01/04 au 31/08) hors Camargue	10x10 km	permanente
Oiseaux	<i>Glaucidium passerinum</i>	Chouette chevêchette	Toute donnée	1x1 km	permanente
Oiseaux	<i>Aegolius funereus</i>	Chouette de Tengmalm	Toute donnée	1x1 km	permanente
Oiseaux	<i>Phalacrocorax aristotelis desmarestii</i>	Cormoran huppé méditerranéen	Toute donnée de nidification	5x5 km	permanente
Oiseaux	<i>Falco naumanni</i>	Faucon crécerellette	Toute donnée incluse dans les sites de reproduction (quels que soit la période ou le type de donnée)	5x5 km	permanente
Oiseaux	<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	Toute donnée	2x2 km	permanente
Oiseaux	<i>Phoeniconaias minor</i>	Flamant nain	Toute donnée de colonie en dehors du site du Fangassier	10x10 km	permanente
Oiseaux	<i>Phoenicopterus roseus</i>	Flamant rose	Toute donnée de colonie en dehors du site du Fangassier	10x10 km	permanente



Groupe	Nom latin	Nom vernaculaire	Élément de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage
Oiseaux	<i>Pterocles alchata</i>	Ganga cata	Toute donnée hors Crau + tous les nids (quelle que soit la commune)	5x5 km	permanente
Oiseaux	<i>Bonasa bonasia</i>	Gélinotte des bois	Toute donnée	5x5 km	permanente
Oiseaux	<i>Chroicocephalus genei</i>	Goéland railleur	Toute donnée de reproduction (du 15/03 au 31/08)	10x10 km	permanente
Oiseaux	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	Toute donnée de reproduction (du 01/02 au 31/07)	5x5 km	permanente
Oiseaux	<i>Gypaetus barbatus</i>	Gypaète barbu	Toute donnée incluse dans le domaine vital (quels que soit la période ou le type de donnée)	10x10 km	permanente
Oiseaux	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	Toute donnée de reproduction (du 01/01 au 31/07) hors Camargue	10x10 km	permanente
Oiseaux	<i>Ardeola ralloides</i>	Héron crabier	Toute donnée de reproduction (du 01/04 au 31/07) hors Camargue	10x10 km	permanente
Oiseaux	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-bœufs	Toute donnée de reproduction (du 01/04 au 31/08) hors Camargue	10x10 km	permanente
Oiseaux	<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	Toute donnée de reproduction (du 01/04 au 31/07) hors Camargue	10x10 km	permanente
Oiseaux	<i>Plegadis falcinellus</i>	Ibis falcinelle	Toute donnée de reproduction (du 01/04 au 31/07) hors Camargue	10x10 km	permanente
Oiseaux	<i>Lagopus muta</i>	Lagopède alpin	Du 01/12 au 31/08, uniquement pour les départements 04, 05 et 06	5x5 km	permanente
Oiseaux	<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	Toute donnée incluse dans les sites de reproduction (quels que soit la période ou le type de donnée)	5x5 km	permanente
Oiseaux	<i>Ichthyaelus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale	Toute donnée de reproduction (du 15/03 au 31/08)	10x10 km	permanente
Oiseaux	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse	Toute donnée de reproduction (du 15/03 au 31/08)	10x10 km	permanente
Oiseaux	<i>Hydrobates pelagicus</i>	Océanite tempête	Toute donnée de colonie	5x5 km	permanente
Oiseaux	<i>Tetrax tetrax</i>	Outarde canepetière	Tous les nids	5x5 km	permanente

Groupe	Nom latin	Nom vernaculaire	Élément de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage
Oiseaux	<i>Calonectris diomedea</i>	Puffin de Scopoli	Toute donnée de colonie	5x5 km	permanente
Oiseaux	<i>Puffinus yelkouan</i>	Puffin Yelkouan	Toute donnée de colonie	5x5 km	permanente
Oiseaux	<i>Crex crex</i>	Râle des genêts	Toute donnée de reproduction (du 15/05 au 31/08)	5x5 km	permanente
Oiseaux	<i>Platalea leucorodia</i>	Spatule blanche	Toute donnée de reproduction (du 01/02 au 31/07)	5x5 km	permanente
Oiseaux	<i>Thalasseus sandvicensis</i>	Sterne caugek	Toute donnée de reproduction (du 15/03 au 31/08)	10x10 km	permanente
Oiseaux	<i>Gelochelidon nilotica</i>	Sterne hancel	Toute donnée de reproduction (du 15/03 au 31/08)	10x10 km	permanente
Oiseaux	<i>Sternula albifrons</i>	Sterne naine	Toute donnée de reproduction (du 15/03 au 31/08)	10x10 km	permanente
Oiseaux	<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	Toute donnée de reproduction (du 15/03 au 31/08)	10x10 km	permanente
Oiseaux	<i>Lyrurus tetrix</i>	Tétras lyre	Du 01/12 au 31/08, uniquement pour les départements 04, 05 et 06	5x5 km	permanente
Oiseaux	<i>Gyps fulvus</i>	Vautour fauve	Toute donnée incluse dans les sites de reproduction (quels que soit la période ou le type de donnée)	5x5 km	permanente
Oiseaux	<i>Aegypius monachus</i>	Vautour moine	Toute donnée incluse dans le domaine vital (quels que soit la période ou le type de donnée)	10x10 km	permanente
Oiseaux	<i>Neophron percnopterus</i>	Vautour percnoptère	Toute donnée incluse dans le domaine vital entre le 01/03 et le 15/09 (quel que soit le type de donnée)	10x10 km	permanente



Bibliographie

BirdLife International, 2021. European Red List of Birds. Luxembourg: Publications Office of the European Union.

Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (coord.), 2013. 3^{ème} Plan national d'actions en faveur de l'Aigle de Bonelli (2014-2023). MEDE, DREAL Languedoc-Roussillon, CEN L-R, CEN PACA, 172p.

Constantin P., Kobierzycki E., Montes E., 2015. Plan national d'actions en faveur du Vautour percnoptère – 2015-2024. Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, 168p.

Hameau O. & Roy C., 2020. Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs, de passage et hivernants de Provence-Alpes-Côte d'Azur. LPO PACA & CEN PACA, 18p.

Hercé T. *et al.*, 2023. Plan National d'Action en faveur du Râle des genêts *Crex crex* – 2023-2032. Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires. 114p.

Ichter J., Robert S., Touroult J. (coord.), 2022. Sensibilité des données à la diffusion. Guide technique du SINP. v2.0. Paris, 24 pp.

Ichter J., Rodinson E., Maurel N., Robert S., 2024. Sensibilité à la diffusion des données du SINP. Liste nationale des espèces et des habitats. Version 3.0. PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD). hal-04395647v3

Lefranc N. & Issa N., 2013. Plan national d'actions Pies-grièches – 2014-2018. MEDDE, LPO France, 144p.

Ligue pour la protection des oiseaux, 2007. Plan national de restauration du Butor étoilé 2008 – 2012 – MEEDDAT, LPO, 109p.

Ligue pour la protection des oiseaux, 2017. Plan national d'actions en faveur du Milan royal (2018-2027). MTES, LPO, 97p.

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, 2010. Plan national d'actions en faveur du Gypaète barbu (2010-2020). MEEDDM, LPO France, 150p.

Ministère de la Transition écologique, 2020. Plan national d'actions en faveur du Vautour moine – 2021-2030. MTE, LPO, 163p.

Pilard P. (coord.), 2021. Plan national d'actions 2021-2030 en faveur du Faucon crécerellette. MTE, DREAL Occitanie, LPO France, 140p.

Poirel C., 2020. 3^{ème} plan national d'actions en faveur de l'Outarde canepetière – 2020-2029. Ministère de la Transition écologique et solidaire, 124p.

Poudré L., Constantin P., Cugnasse J.-P., Garde L., 2017. Plan national d'actions en faveur du Vautour fauve et activités d'élevage – 2017-2026. Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, 133p.

Touroult J., 2016. SINP. Liste nationale des taxons potentiellement sensibles et des conditions de sensibilité/non sensibilité de la donnée, Version 2.

UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France

Wolff A. (coord.), 2012. Plan national d'actions en faveur du Ganga cata et de l'Alouette calandre, 2012-2016. MEDDE, DREAL PACA, CEN PACA, 112.





ANNEXE : Tableau des critères d'évaluation des taxons d'oiseaux en PACA

Groupe	Nom vernaculaire	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Éléments de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage
oiseaux	Accenteur alpin	N									
oiseaux	Accenteur mouchet	N									
oiseaux	Agrobate roux	N									
oiseaux	Aigle botté	N	N								
oiseaux	Aigle criard	N									
oiseaux	Aigle de Bonelli	O	O	O			N	O	Toutes les données du domaine vital	10x10 km	P
oiseaux	Aigle des steppes	N									
oiseaux	Aigle ibérique	N									
oiseaux	Aigle impérial	N									
oiseaux	Aigle pomarin	N									
oiseaux	Aigle royal	O	O	O			N	O	Toutes les données	2x2 km	P
oiseaux	Aigrette des récifs	N				N					
oiseaux	Aigrette garzette	O	O			O	N	O	Toutes les données de reproduction hors Camargue	10x10 km	P
oiseaux	Alouette calandre	O	O	O			N	O	Toutes les données de reproduction hors Crau + nids	5x5 km	P
oiseaux	Alouette calandrelle	O	O	O			N	N			
oiseaux	Alouette des champs	O	O			N					

O : oui / N : non / P : permanent





Groupe	Nom vernaculaire	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Éléments de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage
oiseaux	Alouette haussecol	N									
oiseaux	Alouette lulu	N			N	N					
oiseaux	Autour des palombes	O	O			N					
oiseaux	Avocette élégante	O	O	O			N	O	Toutes les données de reproduction	10x10 km	P
oiseaux	Balbuzard pêcheur	O	N								
oiseaux	Barge à queue noire	O	O	O			N	O			
oiseaux	Barge rousse	O	O			N					
oiseaux	Bargette du Térék	N				N					
oiseaux	Bartramie des champs	N				N					
oiseaux	Bécasse des bois	O	O		O		N	N			
oiseaux	Bécasseau à queue pointue	N				N					
oiseaux	Bécasseau cocorli	N									
oiseaux	Bécasseau de Baird	N				N					
oiseaux	Bécasseau de Bonaparte	N				N					
oiseaux	Bécasseau de Temminck	N				N					
oiseaux	Bécasseau maubèche	O	O			N					
oiseaux	Bécasseau minuscule	N				N					
oiseaux	Bécasseau minute	N									
oiseaux	Bécasseau sanderling	N				N					
oiseaux	Bécasseau tacheté	N				N					
oiseaux	Bécasseau variable	N									
oiseaux	Bécasseau violet	N				N					
oiseaux	Bécassine des marais	O	O			N					
oiseaux	Bécassine double	N				N					
oiseaux	Bécassine sourde	O	O			N					
oiseaux	Bec-croisé des sapins	N									

O : oui / N : non / P : permanent





Groupe	Nom vernaculaire	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Éléments de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage
oiseaux	Bergeronnette citrine	N									
oiseaux	Bergeronnette de Yarrell	N									
oiseaux	Bergeronnette des ruisseaux	N									
oiseaux	Bergeronnette grise	N									
oiseaux	Bergeronnette printanière	N									
oiseaux	Bernache à cou roux	N									
oiseaux	Bernache cravant	N									
oiseaux	Bernache nonnette	N									
oiseaux	Bondrée apivore	N									
oiseaux	Bouscarle de Cetti	N									
oiseaux	Bouvreuil pivoine	O	O	O			N	O			
oiseaux	Bruant à calotte blanche	N									
oiseaux	Bruant à tête rousse	N									
oiseaux	Bruant des neiges	N									
oiseaux	Bruant des roseaux	N		O							
oiseaux	Bruant fou	N									
oiseaux	Bruant jaune	N		O							
oiseaux	Bruant lapon	N									
oiseaux	Bruant mélanocéphale	N									
oiseaux	Bruant nain	N									
oiseaux	Bruant ortolan	N		O							
oiseaux	Bruant proyer	N									
oiseaux	Bruant rustique	N									
oiseaux	Bruant zizi	N									
oiseaux	Busard cendré	O	N	O							
oiseaux	Busard des roseaux	N		O							

O : oui / N : non / P : permanent





Groupe	Nom vernaculaire	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Éléments de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage
oiseaux	Busard pâle	N									
oiseaux	Busard Saint-Martin	N	N								
oiseaux	Buse féroce	N									
oiseaux	Buse pattue	N									
oiseaux	Buse variable	O	N								
oiseaux	Butor blongios, Blongios nain	N		O							
oiseaux	Butor étoilé	O	N	O							
oiseaux	Caille des blés	O	O	O			O	O			
oiseaux	Canard chipeau	O		O							
oiseaux	Canard colvert	O	O			N					
oiseaux	Canard pilet	O	O			N					
oiseaux	Canard souchet	O	O	O			N	O			
oiseaux	Cassenoix moucheté, Casse-noix	N									
oiseaux	Chardonneret élégant	O	O			N					
oiseaux	Chevalier aboyeur	O	O			N					
oiseaux	Chevalier arlequin	O	O			N					
oiseaux	Chevalier culblanc	N				N					
oiseaux	Chevalier gambette	O	O	O			N	O			
oiseaux	Chevalier guignette	N		O							
oiseaux	Chevalier stagnatile	N				N					
oiseaux	Chevalier sylvain	N				N					
oiseaux	Chocard à bec jaune	N									
oiseaux	Choucas des tours	O	O			N					
oiseaux	Chouette chevêche	O	N		N		N	O			
oiseaux	Chouette chevêchette	O	O	O			N	O	Toutes les données	1x1 km	P
oiseaux	Chouette de Tengmalm	O	O	O			N	O	Toutes les données	1x1 km	P

O : oui / N : non / P : permanent





Groupe	Nom vernaculaire	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Éléments de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage
oiseaux	Chouette effraie	O	O	O			N	O			
oiseaux	Chouette hulotte	N									
oiseaux	Cigogne blanche	N		O							
oiseaux	Cigogne noire	N				N					
oiseaux	Cinle plongeur	N									
oiseaux	Circaète Jean-le-Blanc	O	N		N						
oiseaux	Cisticole des joncs	N									
oiseaux	Cochevis huppé	N		O							
oiseaux	Corbeau freux	O	O		O		O	O			
oiseaux	Cormoran huppé de méditerranée	O	N	O			N	O	Toutes les données de nidification	5x5km	P
oiseaux	Cormoran pygmée	N									
oiseaux	Corneille noire	O	O	O			N	O			
oiseaux	Coucou geai	N		O							
oiseaux	Coucou gris	N		O							
oiseaux	Courlis cendré	O	O			N					
oiseaux	Courlis corlieu	O	O			N					
oiseaux	Courvite isabelle	N				N					
oiseaux	Crave à bec rouge	N		O							
oiseaux	Cygne chanteur	N									
oiseaux	Cygne de Bewick	N		O							
oiseaux	Cygne tuberculé	N									
oiseaux	Echasse blanche	N									
oiseaux	Eider à duvet	N									
oiseaux	Élanion blanc	O	O			N					
oiseaux	Engoulevent à collier roux	N									

O : oui / N : non / P : permanent





Groupe	Nom vernaculaire	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Éléments de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage
oiseaux	Engoulevent d'Europe	N									
oiseaux	Épervier d'Europe	O	N								
oiseaux	Érismature à tête blanche	N									
oiseaux	Étourneau sansonnet	O	O			N					
oiseaux	Étourneau unicolore	N									
oiseaux	Faucon crécerelle	O	N								
oiseaux	Faucon crécerellette	O	O	O			N	O	Toutes les données incluses dans les sites de reproduction	5x5 km	P
oiseaux	Faucon d'Éléonore	N									
oiseaux	Faucon émerillon	N									
oiseaux	Faucon hobereau	N									
oiseaux	Faucon kobez	N									
oiseaux	Faucon lanier	N									
oiseaux	Faucon pèlerin	O	O	O			N	O	Toutes les données	2x2 km	P
oiseaux	Faucon sacre	N									
oiseaux	Fauvette à lunettes	N		O							
oiseaux	Fauvette à tête noire	N									
oiseaux	Fauvette babillarde	N									
oiseaux	Fauvette des jardins	N		O							
oiseaux	Fauvette épervière	N									
oiseaux	Fauvette grisette	N									
oiseaux	Fauvette mélanocéphale	N									
oiseaux	Fauvette orphée	N									
oiseaux	Fauvette passerinette	N									
oiseaux	Fauvette pitchou	N		O							
oiseaux	Fauvette sarde	N									

O : oui / N : non / P : permanent





Groupe	Nom vernaculaire	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Éléments de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage
oiseaux	Flamant nain	N				N			Toutes les données de colonies hors site historique	20x20 km	P
oiseaux	Flamant rose	O	O	O			O	O	Toutes les données de colonies hors site historique	20x20 km	P
oiseaux	Fou de Bassan	O	O			N	O	O			
oiseaux	Foulque macroule	O	O			N					
oiseaux	Fuligule à bec cerclé	N									
oiseaux	Fuligule à tête noire	N									
oiseaux	Fuligule milouin	O	O	O			O				
oiseaux	Fuligule milouinan	O	O			N					
oiseaux	Fuligule morillon	O	O	O			O				
oiseaux	Fuligule nyroca	N									
oiseaux	Ganga cata	O	O	O			N	O	Toutes les données hors Crau + nids		
oiseaux	Garrot à oeil d'or	O	O			N					
oiseaux	Geai des chênes	O	O			N					
oiseaux	Gélinotte des bois	O	O	O			N	O	Toutes les données	5x5 km	P
oiseaux	Glaréole à ailes noires	N				N					
oiseaux	Glaréole à collier	O	O	O			O	O			
oiseaux	Gobemouche à collier	N									
oiseaux	Gobemouche à semi collier	N									
oiseaux	Gobemouche gris	N		O							
oiseaux	Gobemouche nain	N									
oiseaux	Gobemouche noir	N									
oiseaux	Goéland à bec cerclé	N				N					
oiseaux	Goéland argenté	N				N					
oiseaux	Goéland bourgmestre	N				N					

O : oui / N : non / P : permanent





Groupe	Nom vernaculaire	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Éléments de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage
oiseaux	Goéland brun	N				N					
oiseaux	Goéland cendré	N				N					
oiseaux	Goéland d'Audouin	N				N					
oiseaux	Goéland leucopnée	N				N					
oiseaux	Goéland marin	N				N					
oiseaux	Goéland pontique	N				N					
oiseaux	Goéland railleur	O	O	O			N	O	Toutes les données de reproduction	10x10 km	P
oiseaux	Gorgebleue à miroir	N				O	N	O			
oiseaux	Grand corbeau	N									
oiseaux	Grand Cormoran	O	O	O			O	O	Toutes les données de reproduction	5x5km	P
oiseaux	Grand Gravelot	N				N					
oiseaux	Grand Labbe	N				N					
oiseaux	Grand-duc d'Europe	O	N								
oiseaux	Grande Aigrette	N		O							
oiseaux	Grande Outarde	N				N					
oiseaux	Gravelot à collier interrompu	N		O			O				
oiseaux	Gravelot de Leschenault	N				N					
oiseaux	Grèbe à cou noir	N									
oiseaux	Grèbe castagneux	N				N					
oiseaux	Grèbe esclavon	N				N					
oiseaux	Grèbe huppé	N				N					
oiseaux	Grèbe jougris	N				N					
oiseaux	Grimpereau des bois	N				N					
oiseaux	Grimpereau des jardins	N				N					
oiseaux	Grive à ailes rousses	N				N					

O : oui / N : non / P : permanent





Groupe	Nom vernaculaire	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Éléments de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage	
oiseaux	Grive à gorge rousse	N				N						
oiseaux	Grive dorée	N				N						
oiseaux	Grive draine	O	O			N						
oiseaux	Grive litorne	O	O			N						
oiseaux	Grive mauvis	O	O			N						
oiseaux	Grive musicienne	O	O			N						
oiseaux	Grosbec casse-noyaux	N				N						
oiseaux	Grue cendrée	O	O			N						
oiseaux	Guêpier de Perse	N				N						
oiseaux	Guêpier d'Europe	O	O			N						
oiseaux	Guifette leucoptère	N				N						
oiseaux	Guifette moustac	N				N						
oiseaux	Guifette noire	N				N						
oiseaux	Guillemot de Troil	N				N						
oiseaux	Gypaète barbu	O	O	O			N	O	Toutes les données incluses dans le domaine vital	10x10 km	P	
oiseaux	Harelde de Miquelon	O	O			N						
oiseaux	Harle bièvre	N				N						
oiseaux	Harle huppé	N				N						
oiseaux	Harle piette	N				N						
oiseaux	Héron bihoreau	O	O	O			N	O	Toutes les données de reproduction hors Camargue	10x10 km	P	
oiseaux	Héron cendré	O	O				O	N	O	Toutes les données de reproduction hors Camargue	10x10 km	P
oiseaux	Héron crabier	O	O	O			N	O	Toutes les données de reproduction hors Camargue	10x10 km	P	
oiseaux	Héron garde-boeufs	O	O				O	N	O	Toutes les données de reproduction hors Camargue	10x10 km	P

O : oui / N : non / P : permanent





Groupe	Nom vernaculaire	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Éléments de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage
oiseaux	Héron pourpré	O	O	O			N	O	Toutes les données de reproduction hors Camargue	10x10 km	P
oiseaux	Hibou des marais	N									
oiseaux	Hibou moyen-duc	N									
oiseaux	Hibou petit-duc	N	N								
oiseaux	Hirondelle de fenêtre	O	O			N					
oiseaux	Hirondelle de rivage	O	N	O							
oiseaux	Hirondelle de rochers	N				N					
oiseaux	Hirondelle paludicole	N									
oiseaux	Hirondelle rousseline	N		O							
oiseaux	Hirondelle rustique	O	O		N						
oiseaux	Huîtrier pie	O	O	O			N	O			
oiseaux	Huppe fasciée	N				N					
oiseaux	Hypolaïs icterine	N				N					
oiseaux	Hypolaïs pâle	N				N					
oiseaux	Hypolaïs polyglotte	N				N					
oiseaux	Ibis falcinelle	N		O					Toutes les données de reproduction hors Camargue	10x10 km	P
oiseaux	Jaseur boréal	N				N					
oiseaux	Labbe à longue queue	N				N					
oiseaux	Labbe parasite	N				N					
oiseaux	Labbe pomarin	N				N					
oiseaux	Lagopède alpin	O	O	O			N	O	Toutes les données de décembre à août du 04, 05 et 06	5x5 km	P
oiseaux	Locustelle fluviatile	N				N					
oiseaux	Locustelle lusciniôïde	N		O							
oiseaux	Locustelle tachetée	N				N					

O : oui / N : non / P : permanent





Groupe	Nom vernaculaire	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Éléments de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage
oiseaux	Loriot d'Europe	N				N					
oiseaux	Lusciniole à moustaches	N		O							
oiseaux	Macareux moine	O	O			N					
oiseaux	Macreuse brune	O	O	O			N	O			
oiseaux	Macreuse noire	N				N					
oiseaux	Marouette de Baillon	O	O		O		N	O			
oiseaux	Marouette ponctuée	O	O			N					
oiseaux	Marouette poussin	O	O			N					
oiseaux	Martinet à ventre blanc	N				N					
oiseaux	Martinet noir	N			N						
oiseaux	Martinet pâle	N				N					
oiseaux	Martin-pêcheur d'Europe	N				N					
oiseaux	Mergule nain	N				N					
oiseaux	Merle à plastron	N				N					
oiseaux	Merle noir	O	O			N					
oiseaux	Mésange à longue queue	N				N					
oiseaux	Mésange bleue	N				N					
oiseaux	Mésange boréale	N		O							
oiseaux	Mésange charbonnière	N				N					
oiseaux	Mésange huppée	N				N					
oiseaux	Mésange noire	N				N					
oiseaux	Mésange nonnette	N				N					
oiseaux	Milan noir	N									
oiseaux	Milan royal	O	O (hors PACA)	O			N	O	Toutes les données incluses dans les sites de reproduction	5x5 km	P
oiseaux	Moineau cisalpin	N				N					
oiseaux	Moineau domestique	N				N					

O : oui / N : non / P : permanent





Groupe	Nom vernaculaire	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Éléments de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage
oiseaux	Moineau espagnol	N				N					
oiseaux	Moineau friquet	N		O							
oiseaux	Moineau soulcie	N		O							
oiseaux	Monticole bleu	N			N						
oiseaux	Monticole de roche	N				N					
oiseaux	Mouette atricille	N				N					
oiseaux	Mouette de Bonaparte	N				N					
oiseaux	Mouette mélanocéphale	O	O	O			N	O	Toutes les données de reproduction	10x10 km	P
oiseaux	Mouette pygmée	N				N					
oiseaux	Mouette rieuse	O	O	O			N	O	Toutes les données de reproduction	10x10 km	P
oiseaux	Mouette tridactyle	N				N					
oiseaux	Nette rousse	O	O	O			N	N			
oiseaux	Niverolle alpine	N			N						
oiseaux	Oedicnème criard	O	N		O		N	O			
oiseaux	Oie à bec court	O	N			N					
oiseaux	Oie cendrée	O	O	O			N	O			
oiseaux	Oie des moissons	O	O			N					
oiseaux	Oie naine	N				N					
oiseaux	Oie rieuse	O	O			N					
oiseaux	Outarde canepetière	O	O		O		N	O	Tous les nids	5x5 km	P
oiseaux	Panure à moustaches	N		O							
oiseaux	Pélican blanc	N				N					
oiseaux	Pélican frisé	N				N					
oiseaux	Perdrix bartavelle	O	O	O			N	N			
oiseaux	Perdrix grise	O	O			N					

O : oui / N : non / P : permanent





Groupe	Nom vernaculaire	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Éléments de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage
oiseaux	Perdrix rouge	O	O	O			N	N			
oiseaux	Petit Chevalier à pattes jaunes	N				N					
oiseaux	Petit Gravelot	N		O							
oiseaux	Petit pingouin	O	O			N					
oiseaux	Pétrel de Bulwer	N				N					
oiseaux	Pétrel tempête	O	N	O			N	O	Toutes les données de colonie	5x5 km	P
oiseaux	Phalarope à bec étroit	N				N					
oiseaux	Phalarope à bec large	N				N					
oiseaux	Phragmite aquatique	N				N					
oiseaux	Phragmite des joncs	N			N	N					
oiseaux	Pic épeiche	N				N					
oiseaux	Pic épeichette	N				N					
oiseaux	Pic noir	N				N					
oiseaux	Pic vert, Pivert	N				N					
oiseaux	Pie bavarde	O	O			N					
oiseaux	Pie-grièche à poitrine rose	N		O			N	O			
oiseaux	Pie-grièche à tête rousse	N		O			N	O			
oiseaux	Pie-grièche écorcheur	N		O			N	O			
oiseaux	Pie-grièche grise	N				N	N	O			
oiseaux	Pie-grièche masquée	N				N	N	O			
oiseaux	Pie-grièche méridionale	N		O			N	O			
oiseaux	Pigeon biset	O	O			N					
oiseaux	Pigeon colombin	O	O	O			N	O			
oiseaux	Pigeon ramier	O	O			N					
oiseaux	Pinson des arbres	N				N					

O : oui / N : non / P : permanent





Groupe	Nom vernaculaire	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Éléments de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage
oiseaux	Pinson du nord	N				N					
oiseaux	Pipit à gorge rousse	N				N					
oiseaux	Pipit de Godlewski	N				N					
oiseaux	Pipit de Richard	N				N					
oiseaux	Pipit des arbres	N				N					
oiseaux	Pipit farlouse	N				N					
oiseaux	Pipit maritime	N				N					
oiseaux	Pipit rousseline	N		O							
oiseaux	Pipit spioncelle	N				N					
oiseaux	Plongeon arctique	O	O			N					
oiseaux	Plongeon catmarin	O	O			N					
oiseaux	Plongeon imbrin	O	O			N					
oiseaux	Pluvier argenté	O	O			N					
oiseaux	Pluvier bronzé	N				N					
oiseaux	Pluvier doré	O	O			N					
oiseaux	Pluvier fauve	N				N					
oiseaux	Pluvier Guignard	O	N		O						
oiseaux	Pouillot à grands sourcils	N				N					
oiseaux	Pouillot boréal	N				N					
oiseaux	Pouillot brun	N				N					
oiseaux	Pouillot de Bonelli	N				N					
oiseaux	Pouillot de Hume	N				N					
oiseaux	Pouillot de Pallas	N				N					
oiseaux	Pouillot de Schwarz	N				N					

O : oui / N : non / P : permanent





Groupe	Nom vernaculaire	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Éléments de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage
oiseaux	Pouillot fitis	N			N						
oiseaux	Pouillot ibérique	N				N					
oiseaux	Pouillot siffleur	N			N						
oiseaux	Pouillot véloce	N			N						
oiseaux	Pouillot verdâtre	N				N					
oiseaux	Poule sultane	N		O							
oiseaux	Poule-d'eau	O	O			N					
oiseaux	Puffin de Scopoli	O	N	O			N	O	Toutes les données de colonie	5x5 km	P
oiseaux	Puffin des Baléares	N				N					
oiseaux	Puffin yelkouan	O	N	O			N	O	Toutes les données de colonie	5x5 km	P
oiseaux	Pygargue à queue blanche	N									
oiseaux	Râle d'eau	O	O		N		N	O			
oiseaux	Râle des genêts	O	O	O			N	O	Toutes les données de reproduction	5x5 km	P
oiseaux	Rémiz penduline	O	N			N					
oiseaux	Roitelet à triple bandeau	N				N					
oiseaux	Roitelet huppé	N			N						
oiseaux	Rollier d'Europe	N			O						
oiseaux	Roselin cramoisi	N				N					
oiseaux	Roselin githagine	N				N					
oiseaux	Rosignol philomèle	N			N						
oiseaux	Rougegorge familier	O	O			N					
oiseaux	Rougequeue à front blanc	N				N					
oiseaux	Rougequeue noir	N				N					
oiseaux	Rousserolle des buissons	N				N					
oiseaux	Rousserolle effarvatte	N				N					

O : oui / N : non / P : permanent





Groupe	Nom vernaculaire	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Éléments de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage
oiseaux	Rousserolle isabelle	N				N					
oiseaux	Rousserolle turdoïde	N		O							
oiseaux	Rousserolle verderolle	N		O							
oiseaux	Sarcelle d'été	O	O		N						
oiseaux	Sarcelle d'hiver	O	O			N					
oiseaux	Sarcelle marbrée	N				N					
oiseaux	Serin cini	N			N						
oiseaux	Sittelle torchepot	N				N					
oiseaux	Sizerin flammé	N				N					
oiseaux	Spatule blanche	N		O			O	O	Toutes les données de reproduction	5x5 km	P
oiseaux	Sterne arctique	N				N					
oiseaux	Sterne caspienne	N			O						
oiseaux	Sterne caugek	O	O	O			N	O	Toutes les données de reproduction	10x10 km	P
oiseaux	Sterne de Dougall	N				N					
oiseaux	Sterne hansel	O	O	O			N	O	Toutes les données de reproduction	10x10 km	P
oiseaux	Sterne naine	O	O	O			N	O	Toutes les données de reproduction	10x10 km	P
oiseaux	Sterne pierregarin	O	O	O			N	O	Toutes les données de reproduction	10x10 km	P
oiseaux	Tadorne de Belon	N				N					
oiseaux	Tarier pâtre	N			N						
oiseaux	Tétras lyre	O	O	O			N	O	Toutes les données de décembre à août du 04, 05 et 06	5x5 km	P
oiseaux	Tichodrome échelette	N				N					
oiseaux	Torcol fourmilier	N			N						

O : oui / N : non / P : permanent





Groupe	Nom vernaculaire	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Éléments de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage
oiseaux	Tournepieuvre à collier	N				N					
oiseaux	Tourterelle des bois	O	O	O			N	O			
oiseaux	Tourterelle orientale	N				N					
oiseaux	Tourterelle turque	O	O			N					
oiseaux	Traquet du désert	N				N					
oiseaux	Traquet isabelle	N				N					
oiseaux	Traquet motteux	N			N						
oiseaux	Traquet oreillard	N		O							
oiseaux	Traquet rieur	N				N					
oiseaux	Traquet tarier	N		O							
oiseaux	Troglodyte mignon	N				N					
oiseaux	Vanneau huppé	O	O	O			N	O			
oiseaux	Vanneau sociable	N				N					
oiseaux	Vautour de Rüppell	O	N								
oiseaux	Vautour fauve	O	O	O			N	O	Toutes les données incluses dans les sites de reproduction	5x5 km	P
oiseaux	Vautour moine	O	O	O			N	N	Toutes les données du domaine vital	10x10 km	P
oiseaux	Vautour percnoptère	O	O	O			N	O	Toutes les données du domaine vital de mars à mi-septembre	10x10 km	P
oiseaux	Venturon montagnard	N				N					

O : oui / N : non / P : permanent





Email : contact@silene.eu

Document réalisé par :



Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Pôle Biodiversité Régionale

Mission réalisée avec le soutien de :



Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Région SUD - Provence-Alpes-Côte d'Azur